

# *LUCIDA* *INTERVALLA*

PRILOZI ODELJENJA ZA  
KLASIČNE NAUKE

BR. 41

FILOZOFSKI FAKULTET  
U BEOGRADU  
2012.

Jean-Paul Brachet  
*Université de Paris-Sorbonne*

## Le *tribūnus* et le commandement d'un tiers de l'armée

*Abstract:* Cette étude traite d'un héritage institutionnel indo-européen à Rome et dans d'autres secteurs du domaine indo-européen: le «commandant d'un tiers de l'armée». On s'efforce de montrer que, derrière le latin *tribūnus*, initialement «chef d'un tiers de l'armée», se trouve une fonction manifestement héritée, qui a des parallèles dans le domaine germanique ancien, notamment dans les institutions des Anglo-Saxons ; mais surtout, on rencontre plusieurs allusions significatives à cette fonction dans la littérature scandinave médiévale (*Guta saga*, *Völsungasaga*, *Hlöðskviða*, *Piðrekssaga*). Nous terminons par un examen morphologique du substantif *tribus* et du verbe *tribuere*.

*Mots-clés:* Latin, institutions romaines, tribu, tribun, institutions indo-européennes, tripartition, littérature scandinave médiévale.

*Abstract:* The purpose of the present paper is to demonstrate that, behind the Latin *tribūnus*, there is a function inherited from the Indo-European time (what we call «héritage institutionnel»): «leader of a third of the army». This function occurs in the old Germanic field, especially in the Old Saxon institutions, but, above all, it is significatively alluded to several times in the medieval Scandinavian literature (*Guta saga*, *Völsungasaga*, *Hlöðskviða*, *Piðrekssaga*). We study these passages from a comparative view point. At the end we propose an examination of the morphology of *tribus* and of the verb *tribuere*.

*Key words:* Latin, Roman institutions, tribe, tribune, Indo-European language and society, mediaeval Scandinavian literature.

*Tres faciunt collegium.*  
*Digeste*, 50, 16, 85

L'étymologie de *tribus* admise depuis le XIX<sup>e</sup> s., qui voit dans ce nom un composé du nombre «3» et de la racine *\*bʰū-* — étymologie qui avait reçu la caution de Brugmann<sup>1</sup> —, ne fait plus aujourd'hui l'unanimité. Des doutes

1) C'est dans un article sur ombr. *purditom* que Brugmann évoque comme allant de soi cette étymologie. Le sens de *tribus* serait alors celui de «tiers», ce qui est très possible, puisque le latin n'a pas vraiment de nom du «tiers», l'expression analytique *tertia pars* étant visiblement le substitut

ont surgi chez les auteurs au sujet du rapport entre *tribus* et le nombre «3». Il est vrai que le dictionnaire Ernout-Meillet était déjà dubitatif sur la question<sup>2</sup>. Dans le *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Benveniste ne se montrait pas affirmatif non plus<sup>3</sup>. Beaucoup plus près de nous, D. Briquel reste lui-aussi réservé: «On n'est même pas sûr que le terme de tribu se rattache vraiment au nom de nombre trois!»<sup>4</sup> Au demeurant, la racine \**bʰū-* a servi de base au nom de la «tribu» en grec: φῦλον, φῦλή<sup>5</sup>. Il ne serait pas étonnant qu'on retrouvât la même racine dans le mot latin qui désigne sensiblement la même réalité. Cependant, l'analyse formelle de *tribus* laisse ouverte d'autres possibilités. Nous aborderons ici la question non pas frontalement, mais à partir de l'étude, menée avec des données comparatives, de la fonction du *tribūnus* comme «chef d'un tiers de la communauté». D'abord, dans le domaine germanique de l'aire indo-européenne est attesté un partage en trois de l'unité territoriale ou de la communauté. Sans doute ne faut-il pas faire un usage abusif de la division ternaire. Bien avant Dumézil, G. Bloch retrouvait la division ternaire dans les institutions d'un grand nombre de peuples, de culture indo-européenne ou non<sup>6</sup>. Néanmoins, ce principe de répartition semble avoir connu une extension particulière chez les peuples de tradition indo-européenne. Mais, si la division ternaire paraît relativement répandue, il est plus intéressant, et plus probant, de parvenir à retrouver la fonction de

d'un mot disparu. Brugmann retrouvait dans *tribus* une évolution sémantique comparable à celle de *all*, *Stadtviertel* ou fr. *quartier*, mots qui ont perdu leur rapport étymologique avec «4».

2) s.v. *tribus*: «On a émis l'hypothèse qu'il aurait existé à l'origine trois *tribus*... et que *tribus* renfermerait \**tri-* "trois"».

3) I, p. 258-259. Benveniste évite de prendre parti.

4) *Histoire romaine*, ch. II. La lente genèse d'une cité, p. 82. Le *WOU*, s.v. *trifū*, passe en revue les différentes hypothèses étymologiques émises pour lat. *tribus* et ombr. *trifū*, sans prendre parti, et en se montrant très négatif («*Etymologie unbekannt*»). L'analyse traditionnelle, avec «3» et la racine \**bʰū-*, n'est plus considérée que comme une hypothèse parmi les autres.

5) Cf. A. Burger, *Les mots de la famille de φύω en grec ancien*, Paris, 1925, ch. IV. Les formes nominales isolées, p. 81-88, qui note que φῦλή est un terme administratif, qu'on trouve en prose attique et dans les inscriptions, tandis que φῦλον est un mot littéraire, peu spécialisé, «race, engeance, clan, tribu, peuple» (Hom.+). Les φυλαῖ sont une institution bien attestée en milieu dorien. Chantre, *La formation des noms en grec ancien*, 1933, p. 240, range φῦλον et φυλή parmi les «quelques dérivés en *-lo* plus ou moins clairs». Il est vrai qu'ils ne s'intègrent à aucune série reconnaissable de dérivés en *-lo*. Tout au plus pourrait-on rapprocher, pour le sens, φῦλον «troupe, groupe» de ὥχλος «foule, populace», dont la base n'est pas évidente.

6) Voir sa thèse *Les origines du sénat romain. Recherches sur la formation et la dissolution du sénat patricien*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 29, 1883. Le chapitre premier de la première partie est consacré à «la division ternaire dans les institutions politiques des anciens» (Germains, Celtes, Sémites, Grèce, Italie), les chapitres II et III sont consacrés à «la division ternaire à Rome», il y est question notamment des trois *tribus*. Bloch retient pour sa part le rapprochement avec «3» tant pour lat. *tribus* que pour ombr. *trifū*.

*tribūnus* «chef d'un tiers» hors d'Italie, sous une autre forme. C'est ce que nous croyons pouvoir faire grâce aux textes islandais anciens, qui attestent l'usage d'une répartition en tiers de l'ensemble des guerriers.

## 1. Quelques rappels institutionnels.

Comme il ne s'agit pas ici d'une recherche d'histoire, mais bien plutôt d'une étude des représentations qui ont sous-tendu les appellations de *tribus* et *tribūnus*, il serait trop long et inutile pour notre propos de faire un rappel de l'histoire des institutions latines et romaines, en évoquant toutes les vicissitudes et avatars de *tribus* et *tribūnus*. Il suffira de signaler quelques éléments pertinents, parfois peu mis en relief. Si *tribus* n'est de toute évidence pas hérité, ce n'est quand même pas un mot complètement isolé ; il a un correspondant ombrien, *trifu*, qui ne nous apprend malheureusement rien sur la préhistoire du mot ni de la chose. Il apparaît seulement que dans cette langue, *trifu* doit se comprendre par rapport à *tota* «cité dans son ensemble» ; le WOU propose «wahrscheinlich der Landbezirk einer politischen Gemeinde im Ggs. zur Stadt, *tota*»<sup>7</sup>. Les Tables de Gubbio ne permettent pas de cerner de plus près le sens de *trifu*. Autre point important à retenir, les «tribus» latines ou ombriennes sont des subdivisions de l'unité, qui est première, comme l'avait bien vu il y a longtemps G. Bloch : «cette Rome triple a-t-elle existé dès l'origine, ou bien est-elle issue du rapprochement successif et fortuit des trois groupes qui la constituent ? La deuxième opinion est tenue pour la plus vraisemblable. Mais la comparaison avec les autres peuples conduit à une conclusion différente. La division tripartite de la cité n'est plus un simple accident de l'histoire romaine. C'est un système préconçu et dont l'on rencontre ailleurs plus d'un exemple.»<sup>8</sup> Les *tribus* ne sont pas des composantes primitives qui s'unissent pour former l'unité, c'est l'unité, première, qui est subdivisée. Quant au fait qu'il y aurait eu primitivement trois *tribus* chez les Romains, les sources anciennes le rappellent unanimement :

Cass. Dio fr. 5, 8: εἰς τοεῖς ἐνεμήθησαν μοίρας κληθείσας τρίβους τοῦτ' ἔστι τοιττύας, ἀς καὶ φυλὰς ὡνόμασαν Ἐλληνες.

7) WOU, s.v. *trifu*.

8) *Les origines du sénat romain*, p. 2. Cf. aussi Täubler, *Die umbrisch-sabellischen und die römischen Tribus*, p. 4: [die Wortbedeutung] «zeigt, daß die Tribus nicht etwa als Kleinstamm in sich abgeschlossen und unverbunden, sondern daß sie Teil eines Stammganzen ist.», et p. 5-6: «..., daß die Dreiteilung eine administrative Gliederung innerhalb der Gemeinde gewesen sei und daß die Tribus den griechischen Phylen entsprochen hätten.»

Plut. *Rom.* 20, 2: φυλὰς δὲ τρεῖς καταστήσαντες ὡνόμασαν τοὺς μὲν ἀπὸ Πρωμύλου Πραμήνσης, τοὺς δὲ ἀπὸ Τατίου Τατίηνσης, τοίτους δὲ Λουκερήνσης (...) Ὄτι δὲ ἦσαν αἱ φυλαὶ τοσαῦται, τούνομα μαρτυρεῖ τοιβόυς γὰρ ἔτι νῦν τὰς φυλὰς καλοῦσι καὶ τοιβούνους τοὺς φυλάρχους.

Nous notons ici que Plutarque présente explicitement les tribuns primitifs comme chefs, commandants des tribus, «phularques».

Les historiens modernes ne semblent pas remettre en cause l'existence de trois tribus primitives archaïques, celles qui sont connues, selon la tradition, comme les Ramnes, Titienses et Luceres<sup>9</sup>. La réorganisation des tribus est rapportée à Servius Tullius: «l'attribution à Servius Tullius de la création de quatre tribus urbaines, à noms topographiques, rompt avec l'ancienne organisation en trois tribus "génétiques", est clairement attestée par toutes les sources.»<sup>10</sup>

En ce qui concerne l'organisation de l'armée romaine très ancienne, nous pouvons supposer, d'après les témoignages, que la *legiō* la plus archaïque se composait de trois unités tactiques, de 1000 hommes chacune, fournies par les trois tribus<sup>11</sup>:

Varr. *L.L.* 5, 89: *milites, quod trium milium primo legio fiebat ac singulae tribus Titiensium, Ramnium, Lucerum milia militum mittebant.*

«Le mot *milites* vient de ce qu'à l'origine la légion comportait trois mille hommes, et que chacune des tribus, *Titienses, Ramnes* et *Luceres*, fournissait un millier de soldats.» (trad. Collart)

Ces trois unités étaient chacune commandées par un *tribūnus*:

Varr. *L.L.* 5, 81: *tribuni militum, quod terni tribus tribubus Ramnium, Luce- rum, Titium olim ad exercitum mittebantur.*

«L'appellation de tribuns militaires vient de ce qu'autrefois on en envoyait trois aux armées, un pour chacune des trois tribus *Ramnes, Luceres, Tities.*» (trad. Collart)

Ces principes d'organisation avaient déjà été admis par Mommsen: «*Milites, das zweifellos von mille abgeleitet ist, zeigt als ursprüngliche grosse*

9) Accorder à ces trois composantes, comme a voulu le faire Dumézil, une valeur fonctionnelle est un autre débat, qui ne nous occupe pas ici. D'ailleurs, cette tentative ne paraît plus rencontrer l'adhésion des savants actuels.

10) Janine Cels-Saint-Hilaire, *La République des tribus. Du droit de vote et de ses enjeux aux débuts de la République romaine* (495-300 av. J.-C.), Toulouse, 1995, p. 102. Les circonstances de l'apparition des tribus rurales sont moins faciles à préciser.

11) Du même coup, on est amené à accepter la relation étymologique entre *miles* et *mille*, parfois contestée, mais défendue p. ex. par P. Flobert, «Le nom des vélites», *Revue de philologie*, 44/1, 1970, p. 224-227.

Einheit das Tausend ; dies ist sodann das Contingent der Tribus und somit stellt das Heer der dreieinigen Gemeinde, die *legio*, sich auf 3000 Mann. Also haben die drei *tribuni militum*, welche nachher gemeinschaftlich die Legion befehligen, ursprünglich, wie die alte griechische Benennung  $\chi\lambda\alpha\omega\chi\sigma$  dies anzeigt, in dem Bundesheer jeder für sich 1000 Mann geführt.»<sup>12</sup> Récemment, D. Briquel écrit: «Il n'y a pas lieu de mettre en doute la véracité de nos sources qui nous présentent l'armée romaine, pour cette époque, comme organisée suivant le schéma des trois tribus, celles-ci donnant lieu à l'existence de trois centuries de cavaliers portant leur nom.»<sup>13</sup>

On voit par là que les *tribūnī* ont eu dès l'origine des fonctions militaires. Reste à savoir comment le terme de *tribūnus* en est venu à s'appliquer aux fonctions purement civiles du tribunat de la plèbe. Varron avait son hypothèse:

Varr. *L.L.* 5, 81: *tribuni plebei, quod ex tribunis militum primum tribuni plebei facti, qui plebem defenderent, in secessione Crustumerina.*

«on parla de tribuns de la plèbe, parce que les tribuns de la plèbe, chargés de défendre la plèbe, furent initialement créés à partir des tribuns militaires, lors de la sécession à Crustumerium.»

Même si on n'accepte plus comme telle l'explication de Varron, le lien entre les tribuns militaires et les tribuns de la plèbe est indiscutable ; c'est qu'à une époque ancienne, *tribūnus* n'était à la base ni spécifiquement civil ni spécifiquement militaire, les deux domaines n'étant pas encore différenciés.

## 2. Le partage en trois de l'unité administrative ou territoriale chez les Germains.

### 2.1. Les *ridings* de l'Angleterre saxonne.

Une division administrative tripartite est connue dans quelques régions de l'Angleterre saxonne ; on admet qu'elle a été apportée par les Scandinaves. L'absence d'unité politique de l'Angleterre saxonne avait pour conséquence une certaine diversité d'institutions. Toutefois, la division la plus courante était le *shire* «part» ; au niveau inférieur, les principales subdivisions du *shire*

12) *Römisches Staatsrecht*, III 1, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, Hirzel, p. 105-106. Opinion reprise par Bouché-Leclerc, *Manuel des institutions romaines*, Paris, Hachette, 1886, p. 266.

13) *Histoire romaine*, p. 82.

sont le *hundred* et le *wapentake*. Dans certaines régions, il a existé des unités intermédiaires entre le *shire* et les *hundred* ou *wapentake*. Parmi elles se trouve le *riding*, c'est-à-dire le «tiers». Le mot, d'origine norroise, est connu dans les lois sous la forme latinisée *trithinga*<sup>14</sup>, qui laisse supposer un *vieil-anglais* \**þriðing* ou \**þriding*. Les attestations se trouvent dans les lois d'Édouard le Confesseur:

*Leges Edw. Conf. 31: erant etiam alie potestates super wapentagiis, quas trehingas uocabant, scilicet terciam partem prouincie. Et qui super ipsam dominabantur, uocabantur trehinghef, ad quos deferebantur cause que non poterant diffiniri in wapentagiis. Et quod Angli uocabant hundredum, isti uocabant wapentagium; et quod illi uocabant tria hundreda uel quatuor uel plurima, isti uocabant trehing. Et quod in trehingis non poterat diffiniri, in syra seruabatur.*

«There were still other jurisdictions over the wapentakes that they called *trehings*, namely the third part of the district. And those who presided over it were called *trehinghef*, to whom were referred the cases that could not be decided in the wapentakes. And what the English called a hundred, these called a wapentake; and what the former called three hundreds, or four, or many, the latter called a *trehing*. And what could not be decided in the *trehings* was reserved for the *shire*.»<sup>15</sup>

*Trithing* provient du scandinave *þriðjungr* «tiers»<sup>16</sup>. La forme usuelle par la suite est *riding*<sup>17</sup>. Seul le *Yorkshire* et la partie du *Lincolnshire* appelée *Lindsey* ont connu la division en *ridings*<sup>18</sup>.

14) Les variantes, au moins graphiques, de *trithing* sont nombreuses. Elles viennent de ce que le mot était inanalysable pour ceux qui l'employaient.

15) Lequel est dérivé de *þriði* «troisième» au moyen du suffixe très courant *-ung*, germ. \*-unya- < \*-ŋko-, qui indique souvent une filiation, une parenté, ou tout simplement une dépendance.

16) Se reporter à l'*Oxford English Dictionary*, s.v. *riding* et *trithing*, et à *The Oxford Dictionary of English Etymology*, éd. C. T. Onions, 1966, s.v. *riding*. La disparition de la dentale initiale est due à un mauvais découpage des formes \**Est- West- Nort-* *þriding*, la séquence *-tþ-* s'étant réduite à un *-t-*, rattaché par les locuteurs au premier composant.

17) Cf. O'Brien, n. 109 p. 276.

18) Voir les introductions de Maillefer et Peel. Le titre de *Guta saga* «saga des Gotlandais» n'est bien sûr pas authentique, il est dû à un philologue suédois du XIX<sup>e</sup> s. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'une «saga» au sens habituel du terme, mais d'un récit, écrit par un clerc, et fait de traditions légendaires et historiques sur l'île. Le gutnique est le dialecte ancien, éteint, de l'île de Gotland; c'est du scandinave oriental, proche du vieux suédois. Le début du texte est expliqué dans Chr. Bord, *Introduction à l'étude de la langue norroise*, p. 199-201.

## 2.2. Un mythe fondateur: la *Guta saga* («Histoire des Gotlandais»).

Le texte très court appelé habituellement *Guta saga*, et écrit en dialecte gutnique<sup>19</sup>, s'ouvre par un récit des origines mythiques de l'île, qui fait état d'un partage originel en trois du territoire. Nous donnons ci-après la traduction de J.-M. Maillefer:

«Gotland fut découvert pour la première fois par un homme qui s'appelait Thjelvar. À cette époque, Gotland était une île enchantée qui, le jour, s'enfonçait sous les eaux, et, la nuit, faisait surface. Cet homme fut le premier à introduire le feu dans l'île et, depuis, elle n'a jamais plus sombré. Thjelvar avait un fils qui s'appelait Hafdhí. La femme de Hafdhí se nommait Vitstjärna. Ils furent les deux premiers habitants de Gotland. La première nuit, alors qu'ils dormaient côte à côte, Vitstjärna fit un songe: il lui sembla que trois aigles étaient accrochés ensemble sur sa poitrine et qu'ils sortaient de son sein. Elle raconta ce rêve à Hafdhí son mari. Celui-ci l'interpréta ainsi:

Tout est lié,  
Ce pays sera entièrement colonisé,  
Et nous aurons trois fils.  
À tous il donna un nom avant qu'ils fussent nés:  
Guti possédera Gotland,  
Graipr s'appellera le second,  
Et Gunnfjaun le troisième.

Ils partagèrent ensuite Gotland en trois *tredeingar*, de telle sorte que Graipr reçût le *tredeing* septentrional, Guti le *tredeing* central et Gunnfjaun le *tredeing* méridional.»<sup>20</sup>

Des modernes se sont demandé si la tripartition ici évoquée avait un fondement historique. Il est certain qu'il ne s'agit pas d'histoire, mais d'un récit mythique fondateur, qui montre le partage en trois, à des fins de gouvernement, d'une unité territoriale. On voit bien sur cet exemple que l'unité est première, les trois futurs chefs, dont les noms sont liés par l'allitération, étant en outre issus des mêmes parents.

19) *Guta saga*, p. 132-133.

20) Le roi Budli est le père de Brunehilde ; ses descendants s'appellent normalement les Budlungar.

3. «*vera höfðingi yfir þriðjungi liðs*», ou «être *tribūnus*».

La comparaison des institutions est sans doute importante, mais il est encore préférable, si cela est possible, qu'elle soit confortée par les textes. Grâce à eux, nous pouvons nous rendre compte dans quelle mesure le partage en trois de l'armée a pu être un procédé usuel et vivant. Or la *Völsungasaga* nous offre par hasard une mention inattendue d'un tel partage. Bien que cette évocation n'ait pas de rapport direct avec l'intrigue proprement dite, il convient d'introduire le passage. Au chapitre 29, Brunehilde vient d'apprendre, par l'indiscrétion de Gudrun, que c'est en réalité Sigurd, et non Gunnar, qui a traversé à cheval le mur de flammes pour l'éveiller et la délivrer. Elle en conçoit une violente affliction, et s'alite. Gunnar son époux la visite et lui demande la raison de son désespoir. Brunehilde, la fière guerrière, lui répond alors: «Qu'as-tu fait de l'anneau que je t'ai remis, que le roi Buðli<sup>21</sup> me donna la dernière fois que nous nous sommes quittés, quand toi et le roi Gjúki<sup>22</sup> vîntes le trouver et menaçâtes de ravager ou de brûler le pays si vous ne m'obteniez pas ? Il eut ensuite un entretien avec moi et demanda lequel je choisirais de ceux qui étaient venus, *mais je m'offris à défendre le pays et à être chef d'un tiers de la troupe.*»<sup>23</sup> Cette dernière expression, «être chef d'un tiers de l'armée, de la troupe», *vera höfðingi yfir þriðjungi liðs* en langue originale, correspond très exactement à «être *tribūnus*», en vertu de la valeur bien connue du suffixe\*-*no*, le «Herrschersuffix». Or, chez les Latins, il existait des *tribunī* aussi bien dans le domaine civil que militaire, la distinction entre ces deux domaines n'étant guère pertinente en l'occurrence, puisque l'armée se confondait avec l'ensemble des hommes de la communauté en armes<sup>24</sup>. D'ailleurs, le terme employé dans notre passage de la *Völsungasaga*, *lið*, ne désigne pas spécifiquement les forces armées, mais la tribu, le peuple, voire la famille<sup>25</sup>. Même le mot le plus usuel pour «armée», v.isl. *herr*, commun à tout le germanique, s'applique d'abord à la masse, à la foule. C'est la même chose

21) Père de Gunnar, époux de Brunehilde, et de Gudrun, épouse de Sigurd ; ses descendants s'appellent les Giukungar.

22) C'est l'«adéquation de l'organisation civile à l'organisation militaire», comme noté par D. Briquel, *Histoire romaine*, p. 82.

23) Comme lat. *gens* p. ex.

24) Le texte original du *Hunnenschlachtlied* est disponible dans l'*Edda* éd. Neckel. Traduction récente de A. Krause, *Die Götter- und Heldenlieder der älteren Edda*. Stuttgart, Reclam, 2004.

25) L'affrontement entre Gots et Huns est évoqué dans le poème vieil-anglais *Widsith*, qui donne des listes de peuples et de rois, et dont la fixation doit se situer à l'époque des «grandes invasions». Cf. Christopher Tolkien, «The Battle of the Goths and the Huns», *Saga-Book* 14, 1953-57, p. 141-163.

que lat. *populus*, qui a désigné le cas échéant la troupe armée, comme le laisse supposer le verbe dénominatif *populārī* «se comporter en *populus*», c'est-à-dire «dévaster»<sup>26</sup>. Notre passage de la *Völsungasaga* laisse supposer que la division tripartite de l'«armée» incidemment évoquée était chose courante et habituelle. Il ne peut s'agir que d'un mode de division traditionnel, probablement ritualisé, dépourvu de raison d'être tactique objective. Brunehilde, ainsi qu'elle le dit elle-même, avait simplement exprimé le désir de prendre sa part de la défense du pays.

#### 4. «Un tiers du peuple des Gots ! Voilà de quoi tu seras le seul chef !»

Restons chez les Germains du Nord, qui nous fournissent encore un indice capital pour mieux comprendre le contenu de ce qu'est en latin *tribūnus*. La Saga de Herwör et du roi Heidrek nous a transmis un texte à part, une épopee miniature, en vers, qu'on appelle habituellement, en allemand, *Hunnenschlachtlied*, ou encore *Hlöðskviða* «ballade de Hlöð»<sup>27</sup>. Heidrek, roi des Gots, vient de mourir. Lui succède son fils légitime Angantyr. Mais Heidrek avait laissé un fils naturel, Hlöð, qu'il avait eu d'une concubine, une princesse hunnique. Bien décidé à obtenir une part de l'héritage paternel, Hlöð va trouver son demi-frère et exige le partage égal du pouvoir dans le royaume des Gots. Angantyr refuse, mais offre à Hlöð de grandes richesses, de l'or et de l'argent, des femmes, des objets précieux, et il lui propose également de prendre la tête «d'un tiers de la nation des Gots». Jugeant ces offres insuffisantes, Hlöð rassemble une grande armée de Huns et va attaquer le royaume de son demi-frère. L'affrontement tourne au carnage, les Huns sont massacrés et Hlöð pérît dans la bataille. Les savants ont cherché des personnages historiques par derrière, en vain. Tout au plus peut-on dire que la trame de l'histoire intègre de façon évidente des données de la période des «invasions barbares», notamment les relations complexes, d'alliance ou d'hostilité, entre Gots et Huns<sup>28</sup>. L'histoire

26) Pour le rapport entre *populus* et *populārī*, voir P. Flöbert, *Les verbes déponents latins des origines à Charlemagne*, Paris, Belles Lettres, 1975, p. 72 n. 2. On peut évoquer les parallèles germaniques, all. *verheeren* «dévaster» sur *Heer* «armée», v.isl. *herja* «dévaster, piller» sur *herr* «armée».

27) Le texte original du *Hunnenschlachtlied* est disponible dans l'*Edda* éd. Neckel. Traduction récente de A. Krause, *Die Götter- und Heldenlieder der älteren Edda*. Stuttgart, Reclam, 2004.

28) L'affrontement entre Gots et Huns est évoqué dans le poème vieil-anglais *Widsith*, qui donne des listes de peuples et de rois, et dont la fixation doit se situer à l'époque des «grandes invasions». Cf. Christopher Tolkien, «The Battle of the Goths and the Huns», *Saga-Book 14*, 1953-57, p. 141-163.

d'Angantyr et de Hlöd, si elle a été fixée sous forme écrite chez les Scandinaves, provient sans doute de traditions germaniques moins nordiques. Mais revenons à ce qui nous concerne en particulier. Angantyr répond à son frère dans les strophes 10 à 13. Nous donnons la strophe 13 en entier, avec la traduction de R. Boyer

<i>Mun ek um pik sitianda</i>	<i>silfri mæla,</i>	Tandis que tu siégeras,	Je te couvrirai d'argent,
<i>enn ganganda pik</i>	<i>gulli steypa,</i>	Et marcheras,	Je ferai ruisseler sur toi l'or,
<i>svá at á vegu alla</i>	<i>velti baugar ;</i>	En sorte que par toutes voies	Rouleront les bracelets ;
<i>þriðiung Goðbióðar,</i>	<i>því skaltu einn</i> <i>[ráða].</i>	<i>Un tiers de la nation des Gots</i>	<i>Tu gouverneras, seul.</i>

C'est le dernier vers qui évoque le «tiers du peuple des Gots», *þriðiung-Goðbióðar*, auquel le roi Angantyr offre à son frère de commander seul, ou en propre<sup>29</sup>. Cette offre presuppose qu'il existait la coutume de répartir la *Goðbióð*, c'est-à-dire, en fait, les guerriers, en trois, sans que cela remette en cause l'unité d'ensemble du royaume, toujours placé sous l'autorité du seul souverain légitime. Peu auparavant, Angantyr avait signifié à son frère qu'il n'était pas question pour lui de partager le royaume:

<i>Bresta mun fyrr, bróðir,</i>	<i>lind in blichvíta,</i>	Se fendra, frère,	Le blanc bouclier étincelant,
<i>oc kaldr geírr</i>	<i>koma við annann,</i>	Et la froide lance	L'autre froissera,
<i>oc margr gumi</i>	<i>í gras hníga,</i>	Maints hommes	Tomberont morts sur l'herbe
<i>áðr enn ek Tyrfing</i>	<i>í tvau deila</i>	Avant que j'abandonne	Au descendant de Humli
<i>éða pér, Humlungr,</i>	<i>hálfan arf gefa.</i>	Le moitié (de mes biens)	en deux. <sup>30</sup>

Est-ce à dire qu'il y a là une incohérence? Les deux affirmations d'Angantyr ne se situent pas sur le même plan. Confier à Hlöd le commandement sur un tiers des Gots n'empêchera pas Angantyr de demeurer le seul souverain. L'armée des Gots pouvait donc être divisée en trois parts, dont les chefs respectifs étaient désignés par le roi, qui honorait ainsi certains de ses sujets (Hlöd n'en est que plus vexé, lui qui se considère l'égal d'Angantyr). Il est peu probable que le ou les rédacteurs de la *Hlöðskviða* aient

29) Le verbe utilisé est *ráða* (cf. all. *ratzen*), qui signifie «conseiller» et «diriger, commander». Le vers contient une anacoluthie: *þriðiung* est à l'acc. ; or, comme *ráða* gouverne le datif, le régime est repris par le pronom *því*, qui est au datif, mais neutre. C'est probablement cette anacoluthie qui a conduit F. Genzmer à ne pas traduire ce vers dans sa traduction de l'*Edda*, I. Band. Helden-Dichtung, Iena, 1928, p. 27.

30) À quoi le mot *Tyrfingr* renvoie-t-il exactement ? c'est à la fois le nom d'une épée magique, qui porte malheur à ses possesseurs, et le nom d'un peuple, sans doute apparenté au nom des Tervinges (tribu des Gots). Cf. Boyer, n. 1 au ch. 1.

inventé la formule «tu commanderás à un tiers des Gots». Ils l'ont puisée dans le fonds formulaire traditionnel. Car la *Hlöðskviða* est d'un grand archaïsme. «C'est presque à coup sûr, écrit R. Boyer, le plus ancien des poèmes héroïques du Nord, ou peut-être même de la Germanie s'il faut en croire les savants qui relèvent, dans son énoncé, des mots et des tournures qui renverraient à des parlers sud-germaniques plutôt que proprement scandinaves.»<sup>31</sup> Peu de risques donc que la tripartition de la *Goðpióð* soit une invention de poète. Peut-être même la tripartition de l'armée était-elle encore un processus vivant à l'époque de la rédaction du poème. En tout cas, le parallélisme entre la *Völsungasaga* et la *Hlöðskviða* est flagrant ; au *þriðjungr liðs* répond le *þriðjungr Goðpióðar*. La pratique est la même dans les deux cas. Est-ce un hasard si nous retrouvons la tripartition chez les Gots de la *Hlöðskviða* et dans l'île de Gotland, qui fut peut-être, en des temps très lointains, le ou l'un des berceaux des Gots ?

## 5. Un tiers du royaume pour récompense.

Dans une saga légendaire, *La saga d'Egil le Manchot et d'Asmund Tueur-de-Guerriers-fauves*<sup>32</sup>, deux princesses sont enlevées par des animaux monstrueux. Très affligé, et quelque peu désesparé, le roi leur père promet à qui les retrouvera vivantes qu'il lui donnera non seulement ses filles en mariage, mais qu'il ajoutera un tiers de son royaume:

*Pví skal þau mín orð mega bera, at hverr, sem þat vill vinna til minna dætra at leita eftir þeim, þá skal sá, sem þær finnr, eiga þær ok þriðjung míns ríkis, en ef þær finnast dauðar, skal sá hafa inn besta jarlsdóm í mínu ríki ok þá gifting, sem hann vill.*

«Je ferai savoir ouvertement que je promets à quiconque voudra chercher mes filles que, s'il les trouve, il pourra les épouser et obtiendra le tiers de mon état, mais si on découvre qu'elles sont mortes, celui qui les aura trouvées aura le meilleur comté de mon état ainsi que l'épouse de son choix.»

31) Citée d'après l'édition bilingue de Asdis R. Magnusdottir, *Quatre sagas légendaires d'Islande*, Grenoble, ELLUG, 2002. Les «guerriers fauves» sont les fameux *berserkir*.

32) Trad. Lecouteux, p. 318.

Sans doute la situation est-elle proche de ce qu'on observe dans la *Hlöðskviða*. Le tiers du royaume, *þriðjung ríkis*, est proche du commandement sur un tiers des Gots. Ce tiers serait la récompense, tout comme accorder le pouvoir sur un tiers des Gots était, dans l'esprit du roi Angantyr, une marque d'honneur. On doit avoir là un trait de la civilisation nordique ancienne, trait qui repose plus anciennement sur la possibilité de la tripartition du pouvoir, de la répartition du pouvoir en trois parts. On rejoint ici l'épisode de la *Völsungasaga* étudié précédemment.

## 6. Les aventures de Dietrich de Bern (Théodoric de Vérone).

Il nous semble retrouver occasionnellement un partage en trois de l'armée, encore une fois dans un récit scandinave. Dans la *Piðrekssaga*, saga de Dietrich de Bern en version vieux-norvégienne, au moment où les armées de Piðrek-Dietrich et de Ermekr sont sur le point de s'affronter, les deux principaux chefs, Attila d'un côté, allié de Piðrek, et le roi Ermekr de l'autre, répartissent leurs troupes en trois détachements qui, comme par hasard, auront à affronter les trois contingents du camp adverse. Attila forme un contingent comprenant Piðrek et ses guerriers, un deuxième constitué de chevaliers huns, sous le commandement de Roðingair, un troisième formé du reste des forces, sous les ordres de Erpr, Ortvin (fils d'Attila) et Þether (frère de Piðrek):

321 *Nu skulut þer sva fara með þenna hær sem ek kenni yðr. Piðrek konungr skal fara æinn saman með sinn hær. En minn maðr margraifi Roðingæirr hann skal fara með annan flok, með þæim riddarom er ek hæfi fengit Piðreki konungi. Oc nu allir aðrir menn þærir er saman ero komnir oc ægi ero talldir, þærir skulo fylgja minom sonom oc hinn ungi Þether. Oc pessó jatta allir er Attila konungr hefir boðit.*

«Partez avec l'armée comme je vous l'ordonne ! Le roi Thidrek et son armée iront de leur côté. Messire Rodingair, mon vassal, mènera l'autre troupe, celle des chevaliers que je mets à la disposition de Thidrek. Tous les autres hommes qui sont venus ici et ne sont pas comptés suivront mes fils et messire Thether.» Tous se plieront à l'ordre du roi.<sup>33</sup>

33) Voir G. Zink, *Les légendes héroïques de Dietrich et d'Ermrich*, p. 81-93, «La mort des jeunes princes».

En face, le roi Ermenrikr divise lui-aussi son armée en trois: le premier détachement, commandé par Sifka, affrontera directement Piðrek, le deuxième, sous les ordres de Reinaldr, affrontera Roðingeir, le troisième, commandé par Viðga, se chargera des fils d'Attila<sup>34</sup>. On remarquera la manière répétitive et formulaire dont Ermenrikr procède à la répartition (nous soulignons les adresses aux trois compagnons):

324 *Minn goði vinr Sifka, þu skalt hafa mitt merki oc mina hirð oc æigi minna lið en .vi. þusundrat riddara. En ef þu kemr i vig, þa skaltu hitta Þiðrek konung af Bern. [...] Minn goði frændi Reinalld, þu skalt vera hertogi yfir .v. þusundrað riddara. Þu skallt styra þesso liði til motz við Hyni. [...] Oc enn hæyrdo, goði vinr Viðga, minn hinn bæzti hertogi. Þu skalt hafa i þina fylking .vi. þusundrað riddara. [...] Oc firir hvetvitna fram annat latið þer alldrigi koma hæim með lifi sono Attila konungs.*

«Sifka, mon bon ami, tu porteras ma bannière, tu mèneras ma garde personnelle et au moins six mille chevaliers. Si tu combats, Thidrek de Vérone s'opposera à toi. [...] Reinald, mon cher parent, tu prendras la tête de cinq mille chevaliers, tu les jetteras contre les Huns. [...] Vidga, mon cher ami et mon meilleur duc, écoute-moi ! Tu prendras six mille de tes hommes. [...] Mais surtout ne laisse pas s'échapper vivants les fils d'Attila !»

Entre la tripartition nous avons relevée dans la *Saga de Herwör et du roi Heidrek* et ce qu'on observe dans la *Piðrekssaga*, il y a une différence importante: l'allusion à «un tiers des Gots» est explicite dans un cas, tandis que, dans l'autre, la répartition en trois contingents des armées qui se font face se tire du contexte, mais reste implicite. On peut dire que l'adresse d'Ermenrikr à ses trois compagnons est une version de la tripartition qui se présente sous l'aspect qualitatif plus que quantitatif, puisqu'il part des trois chefs potentiels pour aller vers les contingents.

## 7. De «trois» vers l'unité et de l'unité vers «trois».

Suivant les cas, trois composantes de départ produisent une unité, comme à Gotland, ou bien le partage en trois suit la phase d'unité, lorsqu'on divise par exemple un héritage.

<sup>34</sup> Les noms évoquent évidemment les jumeaux divins chevalins, Aśvins indiens ou Dioscures grecs.

## 7.1. L'arrivée légendaire des Saxons en Bretagne.

On connaît la légende de l'arrivée des Saxons en Bretagne, qui auraient été appelés par le roi breton Vortigern pour l'aider à lutter contre les descentes des peuples du Nord de l'île. Les Saxons étaient commandés par deux frères, Hengest («Étalon») et Horsa («Cheval»)<sup>35</sup>. La troupe des envahisseurs atteint la Bretagne dans trois bateaux, et ils proviennent de trois peuples germaniques. C'est ainsi que Bède le Vénérable et Gildas présentent les choses:

Bède, *Hist.* 1, 15: *tunc Anglorum siue Saxonum gens, inuitata a rege praefato, Britanniam tribus longis nauibus aduehitur. [...] Aduenerant autem de tribus Germaniae populis fortioribus, id est Saxonibus Anglis Iutis.*

«C'est alors (la 449e année de l'incarnation du Seigneur) que les Anglais, ou Saxons, appelés par ledit roi (Vortigern), abordent en Bretagne sur trois grands bateaux. [...] Les arrivants provenaient des trois peuples les plus courageux de Germanie: les Saxons, les Anglais, les Jutes.»<sup>36</sup>

Gildas, *Excid.* 23, 3: *tum erumpens grex catulorum de cubili leaenae barbarae, tribus, ut lingua eius exprimitur, cyulis, nostra longis nauibus... euectus.*

«Alors le troupeau de chiens, jaillissant du gîte d'une lionne barbare, se transportant dans trois *cyuli*, comme on dit en leur langue, *naues longae* (navires de guerre) dans la nôtre.»<sup>37</sup>

On assiste ici à la constitution — légendaire, même si la légende s'est réapproprié un fond historique, qu'elle a réorganisé à sa guise — d'un nouveau groupe ethnique et social par la jonction de trois composantes de départ. Les trois composantes ne seront pas à l'origine d'une tripartition

35) *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, I, éd. A. Crépin, M. Lapidge, P. Monat et Ph. Robin, Le Cerf, 2005. *Naues longae* est à traduire par «navires de guerre», comme y incite le texte parallèle de Gildas.

36) Gildas transpose en *cyulus* le v.angl. *cēol*, vha. *kiol*, *kīl*, all. mod. *Kiel*, néerl. *kiel* (> fr. *quille*), v.isl. *kjóll*, qui désigne une sorte de bateau. Angl. mod. *keel* a été réemprunté (au néerl. ?), comme l'indique la non-palatalisation de l'initiale. Traitement anglais normal dans *Cēoles īg* «l'île du bateau» >*Chelsea*.

37) *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, I, éd. A. Crépin, M. Lapidge, P. Monat et Ph. Robin, Le Cerf, 2005. *Naues longae* est à traduire par «navires de guerre», comme y incite le texte parallèle de Gildas.

ultérieure du pays, et la tradition qui s'est imposée ne met pas un chef spécifique à la tête de chacune d'elles ; au contraire, l'ensemble est commandé par deux chefs, qui proviennent d'autres traditions légendaires.

## 7.2. Le testament de Charlemagne.

Les anciens Germains avaient visiblement le goût de la tripartition. Une tripartition peut-être devenue mécanique. Le testament de Charlemagne (fait en 811) en fournit encore un exemple. Il est évoqué par Eginhard en ces termes :

33. *In qua [descriptione atque diuisione] illud praecipue praecauere uoluit, ut non solum eleemosinarum largitio, quae sollemniter apud Christianos de possessionibus eorum agitur, pro se quoque de sua pecunia ordine atque ratione perficeretur, sed etiam ut heredes sui omni ambiguitate remota, quid ad se pertinere deberet, liquido cognoscere et sine lite atque contentione sua inter se competenti partitione diuidere potuissent. Hac igitur intentione atque proposito omnem substantiam atque suppellectilem suam, quae in auro et argento gemmisque et ornatu regio in illa, ut dictum est, die in camera eius poterat inueniri, primo quidem trina diuisione partitus est. Deinde easdem partes subdiuidendo de duabus partibus XX et unam partem fecit, tertiam integrum reseruauit. Et duarum quidem partium in XX et unam partem facta diuisio tali ratione consistit, ut, quia in regno illius metropolitanae ciuitates XX et una esse noscuntur...*

*Vnius autem partis quam integrum reseruari uoluit talis est ratio ut...*

«En y procédant (au testament), il a voulu non seulement assurer une distribution méthodique et raisonnable de sa fortune sous formes d'aumônes, suivant la tradition chrétienne, mais aussi et surtout mettre ses héritiers à même de reconnaître clairement et sans aucune ambiguïté ce qui doit leur revenir et de faire entre eux sans contestation ni dispute un partage équitable.

Conformément à cette intention et à ce dessein, il a commencé par diviser en trois toutes les sommes et les biens meubles qui, sous forme d'or, d'argent, de pierres précieuses ou d'ornements royaux, ont pu être trouvés à ce jour, comme il a été dit, dans sa chambre. Il en a intégralement réservé un tiers ; puis il a subdivisé les deux autres tiers en vingt et une parts correspondant aux vingt et une cités métropolitaines comprises, comme on le sait, dans son royaume...

Pour le tiers mis en réserve, il a décidé qu'il en serait fait l'usage suivant...» (trad. Halphen, Belles Lettres, 1938)

On ne voit pas de raison objective au découpage préliminaire en trois (qui n'est d'ailleurs pas forcément la solution la meilleure d'un point de vue arithmétique), si ce n'est une habitude quelque peu mécanique de tri-partition de l'héritage. Il s'agit ici de l'héritage matériel, alors que dans la *Guta saga* ou dans *Beowulf*, nous avons rencontré le partage en trois du pouvoir entre les fils — Charlemagne n'avait pas trois fils entre lesquels répartir son trône, puisqu'il ne lui restait plus que Louis, futur Louis le Pieux. Mais le principe reste le même.

## 8. Partage en trois du groupe et motif des «trois frères allitérants».

À la question de la tripartition du groupe se rattache, selon nous, le motif que nous proposons d'appeler des «trois frères aux noms allitérants»<sup>38</sup>. Il apparaît par exemple dans *Beowulf* ; au début du texte, le poète évoque la généalogie du roi Hrothgar, fils de Healfdene, petit-fils d'un *Beowulf* (distinct du héros éponyme de l'œuvre),

*Op þæt him eft onwōc  
hēah Healfdene ; hēold þenden lifde,  
gamol ond gūð-rēouw, glæde Scyldingas.  
Ðæm fēower bearn forð gerimed  
in worold wōcun, weoroda ræswan  
Heorogār ond Hrōdgār ond Halga til ;  
hýrde ic þæt ... Onelan cwēn  
Heaðo-Scilfingas heals-gebedda.*

Voici qu'à son tour lui (*Beowulf* l'ancien) naquit  
Le grand Healfdene, qui toute sa vie,  
Ardent au combat même vieux, gouverna les  
[Scyldiens heureux].  
Il eut quatre enfants qui dans cet ordre  
Vinrent au monde et furent meneurs d'armées:  
Heorogar, et Hrothgar ainsi qu'Halga le Bon.  
On dit que la fille épousa le roi Onela,  
Qu'elle partagea la couche du Belliqueux Scylfien.

Healfdene eut donc quatre enfants, les fils occupant, comme il se doit, la place centrale, et un vers à eux trois seuls. La fille n'existe, comme il est encore dans l'ordre des choses, que par le beau mariage qu'elle fait avec un prince de son rang. La qualification de «meneurs d'armées», *weoroda ræswan*, ne concerne en fait que les fils. Les noms des trois garçons sont

38) Gildas transpose en cyulus le v.angl. cēol, vha. kiol, kīl, all. mod. Kiel, néerl. kiel (> fr. quille), v.isl. kjóll, qui désigne une sorte de bateau. Angl. mod. keel a été réemprunté (au néerl. ?), comme l'indique la non-palatalisation de l'initiale. Traitement anglais normal dans Cēoles īg «l'île du bateau» >Chelsea.

liés par l'allitération, selon un procédé fort ancien, que l'on retrouve par exemple dans la *Guta saga*, que nous avons évoquée précédemment:

Guti possédera Gotland,  
Graipr s'appellera le second,  
Et Gunnfjaun le troisième.

Sans doute, dans la *Guta saga*, les trois garçons ne sont pas proprement fils de roi, mais ils sont tout de même héritiers, étant appelés à se répartir le pouvoir dans l'île, qui est de fait placée sous l'autorité de leur père (lequel y a apporté le feu, c'est-à-dire la civilisation). Dans *Beowulf*, les trois héritiers potentiels du royaume de Healfdene paraissent rejoindre le partage en trois du corps civique: bien qu'il ne soit pas question explicitement de partager son royaume en trois, Healfdene a trois fils, Heorogar, Hrothgar et Halga, qui seront tous les trois des chefs de guerre, *weoroda ræswan*.<sup>39</sup> Du point de vue formel, tout est parfaitement calibré, les trois noms occupent exactement un vers, le troisième étant déterminé par un adjectif, *til* «brave, bon», selon un schéma épique hérité<sup>40</sup>. On ne peut faire mieux pour assurer la liaison étroite de ces trois noms, qui forment une unité. C'est en quelque sorte l'unité en trois composantes. Une interprétation fonctionnelle des quatre noms (incluant la fille), de type dumézilien, a été proposée par J. Haudry<sup>41</sup>. Pour notre part, nous nous engageons dans une autre voie que l'analyse trifonctionnelle (avec laquelle elle n'est pas nécessairement incompatible). Ces trois frères dont les noms allitèrentnt font irrésistiblement penser aux trois Horaces et aux trois Curiaces, dont les noms respectifs ne sont plus seulement allitérants, mais franchement semblables. Le combat des Horaces et des Curiaces, le 3 contre 3, est peut-être la version quintessenciée, réduite aux seuls chefs (ou représentants des trois tiers), d'un affrontement entre deux armées de trois groupes chacune.

39) Sans doute Noé a-t-il lui aussi trois fils, Sem, Cham et Japhet, responsables de la répartition ultérieure des peuples et des langues. Bien que les rédacteurs de la version finale de *Beowulf* aient connu le christianisme, il est peu probable que les trois fils de Healfdene proviennent de la tradition biblique. Étant donné les valeurs attachées au nombre «3», aucune civilisation n'a le monopole de la tripartition.

40) Crépin, *Beowulf*, p. 37 note: «Les trois noms dont le dernier s'augmente d'une qualification forment un schéma traditionnel en indo-européen (par exemple *Iliade*, 1, 145 «Ajax, Idoménée ou le divin Ulysse», *Énéide*, 4, 510-511 «L'Érèbe, le Chaos et la triple Hécate»»).

41) «*Beowulf* dans la tradition indo-européenne», *Études indo-européennes*, 9, 1984, et 19, 1986. Halga, dont le nom est transparent (*hālīg* [*holy*] «saint, sacré») représenterait la fonction religieuse, Heorogar et Hrothgar, la fonction guerrière (*gār* «javelot, arme offensive», *heoru* «épée», *hroth-* « gloire», sens non attesté directement pour vieil-anglais *hrōð*), la fille, la troisième fonction, production-reproduction.

## 9. Triade rythmique ou triade fonctionnelle ?

### 9.1. «*mundi regna triformis*» (Ovide, *Métamorphoses*, 15, 859).

Au plan cosmique, le monde des Grecs est soumis à une triple autorité divine, les trois fils de Cronos: Zeus, Poséidon, Pluton. Cette tripartition continue la triade naturelle, terre, ciel, mer, plus ancienne sans doute, et attestée également, à titre de «mérisme» dénotant la totalité du monde ; ainsi, évoquant le bouclier d'Achille fabriqué par Héphaïstos, le poète concentre les trois termes en un vers totalisant:

*Il.* 18, 483: ἐν μὲν γαῖαν ἔτευξ', ἐν δ' οὐρανὸν, ἐν δὲ θάλασσαν.

On retrouve les trois mêmes composantes dans le serment prononcé par Héra et Calypso, *Iliade*, 15, 36-38 et *Odyssée*, 5, 184-186:

Ἴστω νῦν τόδε Γαῖα καὶ Οὐρανὸς εὐρὺς ὑπερθε  
καὶ τὸ κατειβόμενον Στυγὸς ὄδωρ, ὃς τε μέγιστος  
ὅρκος δεινότατος τε πέλει μακάρεσσι θεοῖσι.

«Que m'en soient témoins la terre et le ciel immense au-dessus de nous ainsi que l'eau courante du Styx, lui par qui les dieux bienheureux jurent le plus grand et le plus redoutable serment.»

Les trois parts des Cronides ne sont pas homogènes, alors que la tripartition du groupe social semble être purement quantitative, et produire des parts homogènes. Peut-être est-ce la tripartition du pouvoir dans le plan cosmique, le macrocosme, qui fonde la tripartition du pouvoir social, dans le microcosme. Malheureusement, dans l'ensemble indo-européen, aucune tradition ne fournit à la fois la tripartition cosmique et la tripartition sociale. Cela nous conduit à poser une question plus générale à propos de la tripartition: est-ce le partage en trois du groupe qui est fondamental, ou est-ce la tripartition du pouvoir, qui entraîne nécessairement celle du groupe ? Il nous semble que c'est plutôt la tripartition du pouvoir qui, en dernière instance, est première.

## 9.2. Conclusion: le «2» et le «3» et l'expression de la totalité.

Ainsi qu'Aristote l'avait dit, *De caelo*, I 268a, la triade est l'expression de la totalité<sup>42</sup>. On en a un exemple supplémentaire avec les Moires grecques. Dans le célèbre mythe d'Er l'Arménien, *République*, X, Platon évoque les Moires, qui sont censées être trois, pour représenter les trois moments du temps, passé, présent, avenir:

*Rep.* 10, 617-b-c: ἀλλας δὲ καθημένας πέριξ δι' ἵσου τρεῖς, ἐν θρόνῳ ἐκάστην, θυγατέρας τῆς Ανάγκης, Μοίρας, λευχειμονούσας, στέμματα ἐπὶ τῶν κεφαλῶν ἔχουσας, Λάχεσίν τε καὶ Κλωθὼ καὶ Ἀτροπον, ὑμνεῖν πρὸς τὴν τῶν Σειρήνων ἀρμονίαν, Λάχεσιν μὲν τὰ γεγονότα, Κλωθὼ δὲ τὰ ὄντα, Ἀτροπον δὲ τὰ μέλλοντα.

«Trois autres femmes, assises alentour à intervalles réguliers, chacune sur un trône, filles de Nécessité, les Moires, vêtues de blanc et la tête couronnée de bandelettes, Lachésis, Clôthô et Atropos, accompagnant l'harmonie des Sirènes, chantent, Lachésis le passé, Clôthô le présent, Atropos l'avenir.»

Le passé, le présent et l'avenir englobent la totalité du déroulement temporel, et répondent aux «commencement», «milieu» et «fin» du *De caelo* d'Aristote. Le nom des trois Nornes scandinaves (Urð «passé», Verðandi «devenir en cours» et Skuld «ce qui doit arriver») a des chances d'être une adaptation savante de la triade grecque.

Le partage en trois du groupe est ainsi plutôt l'expression de l'unité en trois constituants<sup>43</sup>, et il n'est donc pas nécessairement fonctionnel. La tripartition qui se laisse repérer dans la *Völsungasaga* et la *Hlöðskviða* ainsi que celle qui se devine derrière lat. *tribus* ne l'est certainement pas. Lorsque la communauté, du moins sa part masculine, était appelée aux armes, on la répartissait en trois, chacune des parties étant placée sous l'autorité d'un «chef de tiers». La notion portée par *tribūnus* «chef d'un tiers» prend place

42) Ce que Vendryes avait repéré dans la littérature celtique, mais aussi à travers les Horaces et les Curiaces par exemple ; cf. encore «L'unité en trois personnes chez les Celtes».

43) Lucien Gerschel, «La conquête du nombre. Des modalités du compte aux structures de la pensée», *Annales E. S. C.*, 17, 1962, p. 691-714. Le rythme ternaire est privilégié dans bien des cas, notamment dans les formules, slogans et devises divers (*ueni, uidi, uici*, «liberté, égalité, fraternité», «travail, famille, patrie», «ein Volk, ein Reich, ein Führer», etc.).

dans une perspective indo-européenne. Chez les anciens Scandinaves, il n'existe pas de nom pour incarner l'idée de «chef d'un tiers», mais la répartition en tiers est bien attestée. Apparemment, seul le latin a disposé d'un terme spécifique pour désigner cette fonction, qui résultait d'une habitude de répartir le corps des guerriers en trois. Pour autant, ce n'est pas parce le latin *tribūnus* désigne le «chef d'un tiers» que le nom même doit nécessairement porter formellement la trace du nombre «3». Cela étant, il est assez tentant de mettre le *tri-* initial de *tribūnus* en relation avec «3».

Partage en trois du corps des guerriers, groupe de trois frères héritiers du pouvoir, combat de trois contre trois sont des variations sur une même base, une division en trois du groupe social. Pour le reste, il serait sans doute imprudent de vouloir pousser trop loin les spéculations arithmologiques. Pour les valeurs attachées au «3» comme «nombre marginal», on peut toujours consulter Gerschel<sup>44</sup>. On ne doit pas oublier que, pour beaucoup de cultures archaïques, dont la culture indo-européenne, «un» n'étant pas un nombre, «trois» est en fait le second nombre véritable<sup>45</sup>. Peut-on articuler la tripartition que nous venons d'étudier avec la tripartition fonctionnelle que semblent avoir connue les Indo-Européens, si l'on suit Dumézil ? Nous n'avons pas de moyen direct de mettre en relation ces faits qui appartiennent à des ordres différents. C'est pourquoi nous nous bornerons à parler de tripartition rythmique plus que fonctionnelle.

A côté du «3», la culture indo-européenne pouvait aussi exprimer la totalité par le «2». Il en est ainsi des nombreux et fameux «mérismes», moyen poético-rhétorique systématiquement utilisé par l'indo-européen pour exprimer la totalité<sup>46</sup>. Cependant, comme West le montre bien, le «mérisme», bien que reposant fondamentalement sur une opposition binaire, s'élargit parfois d'un troisième terme. C'est le cas, par exemple, pour la triade temporelle, passé, présent, avenir, en indo-européen, «ce qui a été, ce qui est, ce qui sera». Il s'agit là d'une triade «naturelle», en quelque sorte<sup>47</sup>. On peut encore penser au modèle que fournissait la langue, puisque l'indo-

44) Voir p. ex., dans le *BSL* 29, 1929, l'article de M. Lejeune, «Grec πρώτος», «La notion de l'unité n'est qu'une conquête tardive de l'abstraction numérique» (p. 117), et les procès verbaux des séances, p. II-IV, où L. Lévy-Bruhl rappelle que pour beaucoup de sociétés primitives, «un» ne paraît pas être un nombre, alors que «deux» l'est.

45) Bonne étude dans M. L. West, *Indo-European Poetry and Myth*, «Polar expressions (merisms)», p. 99-104. Quant à savoir, comme il l'affirme, si «one may say that bipolarity (not trifunctionality) is the fundamental structuring principle of Indo-European thought» (p. 100), c'est un autre débat.

46) Cf. Empédocle B 21, 9: πάνθ' ὄσα τ' ἦν ὄσα τ' ἐστί καὶ ἔσται. Autres exemples dans West p. 103.

47) Cours, 2<sup>e</sup> éd., p. 309-310. Le dérivé est en germ. commun \*dructi-na-z.

européen connaissait trois genres grammaticaux. Faut-il considérer que le «3» est, pour les Indo-Européens, un «2» augmenté ? Comme on sait, le «2» et le «3», qui sont les deux vrais premiers nombres pour la plupart des cultures anciennes, sont incommensurables. Certaines données de la nature apparaissent formées de trois composantes, comme l'écoulement du temps, d'autres de deux, comme plusieurs membres et organes du corps.

Quoi qu'il en soit, dans le cas qui nous préoccupe, le partage en trois n'est pas qualitatif — à la différence des mérismes, dont les termes ne sont pas homogènes —, il est simplement quantitatif. Pour autant, il manifeste bien une manière très ancrée de se représenter la totalité, l'unité au travers d'une trinité.

Nous terminerons par l'examen de la formation de *tribus* et des mots de sa famille.

## 10. *Tribus, tribūnus, tribuere*: remarques morphologiques.

### 10.1. *Tribūnus* et le «Herrschersuffix» *\*-no-*.

*Tribūnus* «chef d'une *tribus*» est dérivé de *tribus* au moyen du fameux «Herrschersuffix» *\*-no-*, autrement appelé «suffixe de Hoffmann»<sup>48</sup>; la valeur de ce suffixe a d'abord été mise en évidence par Saussure à propos des dérivés germaniques d'un nom de l'armée: v.isl. *dróttinn*, v.sax. *dryhten* «chef d'armée» à partir de v.norr. *drótt*, v.angl. *dryht*, m.h.a. *truht*, cf. got. *drauhtinon* «στρατεύεσθαι»<sup>49</sup>. Ajoutons le got. *þiudans* «chef de la tribu, roi» (traduit βασιλεύς), got. *kindins* «gouverneur»<sup>50</sup> (traduit ἡγεμών), gr. κοίρανος<sup>51</sup>. Tou-

48) Le substantif de base n'est pas attesté en gotique, mais on a v.isl. *kind* < \**kinði-* < \**gēnti-* «famille, espèce, groupe» (cf. lat. *gens*, *gentis*). Pour plus de détails, se reporter aux dictionnaires: Lehmann, *A Gothic Etymological Dictionary*, Brill, Leiden, 1986, s.v. *kindins*, De Vries, *Altnordisches etymologisches Wörterbuch*, Brill, Leiden, 1962, s.v. *kind*, Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*. 23<sup>e</sup> éd. refondue par E. Seebold, Berlin, de Gruyter, 1995. Pour toutes les formes germaniques, voir également Meid 1967 p. 109-110.

49) Dérivé d'un nom du groupe tribal en armes, *\*korio-*, disparu en grec, mais connu en germanique (got. *harjis*, v. norr. *herr*, v.angl. *here*, all. mod. *Heer*) et en celtique: *corios* bien attesté en composition dans des noms de peuples gaulois, *Tri-corii*, *Petru-corii*, etc., dans *corionos* «chef (d'armée)» (superposable à v.norr. *herjann*, épithète d'Odin), m.irl. *cuire* «troupe, foule». Cf. Delamarre 2003 p. 125-126.

50) Meid, «Das Suffix *-no-* in Götternamen», note d'emblée une «ausserordentliche Seltenheit der Herrschaftbezeichnungen auf *-no-*» (p. 77).

51) «Véduque *dámūnas-*, latin *dominus* et l'origine du suffixe de Hoffmann».

tefois, les dérivés en *\*-no-* ne désignent pas toujours des chefs, loin de là<sup>52</sup>. Selon W. Meid, l'idée de domination présente dans plusieurs dérivés n'est pas attachée au suffixe en soi, mais résulte d'une réinterprétation: «celui de la tribu, celui qui incarne la tribu» par excellence aurait pu aboutir à une désignation du «chef»<sup>53</sup>. Cependant, il est possible qu'il y ait eu deux suffixes distincts, *\*-no-* et *\*-h<sub>3</sub>nh<sub>2</sub>-*, si l'on accepte l'analyse récente de G. Pinault<sup>54</sup>: le sème de domination serait imputable au «Herrschersuffix», qui remonterait en ultime analyse à la racine *\*h<sub>3</sub>enh<sub>2</sub>-* «jouir, profiter de»<sup>55</sup>. On aurait au départ d'anciens composés dont le second membre aurait été réinterprété comme un suffixe, selon un schéma banal. La filière sémantique irait alors de «qui tire profit de», «qui a sous son contrôle» à «qui possède», «qui domine»<sup>56</sup>.

## 10.2. Le verbe *tribuere*.

Le verbe *tribuere* apporte des indices qui vont dans le sens de l'analyse de *tribus* que nous défendons. Il est traité par X. Mignot parmi les «dénominatifs à finale *-uere*»<sup>57</sup>, *acuere*, *metuere*, *statuere*, *tribuere*, verbes qui ne forment pas une unité. Le sens premier de *tribuere* doit être «partager en trois»<sup>58</sup>, comme en témoigne le participe *tribūtus* dans *comitia tribūta* «assemblée qui comporte trois composantes». Le verbe *tribuere* est certainement secondaire par rapport à l'adjectif *tribūtus*. Plus précisément, *tribūtus* «qui comporte trois composantes», «qui est divisé en trois» est à l'origine un adjectif en *\*-to-* du type de *lūnātus* «en forme de lune», *orbitus* «en forme

52) Verbes dénominatifs latins, p. 232-243.

53) Norden, *Alt-Germanien*, p. 184 n. 3: «dritteln», «diviser en trois».

54) On ne peut exclure que l'ombrien *trifu* soit emprunté. C'était l'avis de Devoto, jugé certes sans preuve par le *WOU*, mais ce n'est pas à écarter complètement. Cela étant, *trifu* présente un traitement italienque de *\*b* intérieur, ce qui ne plaide pas tellement en faveur de l'emprunt (ou alors à une date vraiment ancienne); situation toute différente de *kvaistur* p. ex., dont la labio-vélaire initiale prouve l'emprunt au latin.

55) Il y a certes quelques masculins dans la 4<sup>e</sup> déclinaison, mais il faudrait pouvoir expliquer pourquoi ils se distinguent du cas général.

56) En synchronie, on constate une certaine variété: «Comme premier membre de composé, nous pouvons avoir *tri-*, *ter-*, *trium-*, *terti-*, *trit-*», écrit L. Nadjo, «Réflexions sur les composés nominaux latins ayant comme premier membre le nombre trois.», p. 122.

57) *Römisches Staatsrecht*, III 1, p. 95 n. 2: «Die von Pott vorgeschlagene, von Corsen gebiligte Auffassung des Wortes als eines Compositum von *tres* und *fu-*, „Dreiwesen“, „Dreistamm“, ist dem umbrischen wie dem lateinischen Sprachgebrauch zuwider; die umbrische *trefo* hat anscheinend mit der Zahl nichts zu thun und die römische *tribus* ist sachlich nicht die Dreiheit, sondern immer das Drittheil, wie das Wort schon von den Alten gefasst wird.»

58) Ce qui distingue nettement le cas du latin de celui du grec, où la base verbale φυ- reste reconnaissable (sauf sans doute dans ὑπερφίαλος), ou encore du sanskrit.

de cercle», et non du type *barbātus* «pourvu d'une barbe»<sup>59</sup>. Cela confirme que *tribus* avait bien au départ le sens de «tiers». Une fois estompé le rapport étymologique avec «trois», *tribuere* a pris le sens de «répartir en un certain nombre de subdivisions», sens le plus courant en latin classique, connu surtout par la rhétorique judiciaire:

Cic. *Brut.* 152: *artem quae doceret rem uniuersam tribuere in partes.*

«l'art à même d'apprendre à diviser un tout en ses parties.»

Cic. *Fin.* 2, 17: *omnem uim loquendi, ut iam ante Aristoteles, in duas tributam esse partes.*

Cic. *Or.* 16: *nec uero sine philosophorum disciplina genus et speciem cuiusque rei cernere neque eam definiendo explicare nec tribuere in partis possumus.*

«sans l'enseignement des philosophes, nous serions incapables de distinguer le genre et l'espèce de chaque chose, ni de l'expliquer en la définissant, ni de la diviser en ses parties constitutives.»

*Tribuere* a été relayé par *distribuere*, plus étouffé:

Cic. *Rep.* 2, 39: *populum distribuit in quinque classis.*

Le *tributum* est l'«(impôt) réparti en trois», c'est-à-dire celui qui pèse sur chacune des *tribus* primitives:

Varr. *L.L.* 5, 181, 1: *tributum dictum a tribubus, quod ea pecunia, quae populo imperata erat, tributim a singulis pro portione census exigebatur.*

«Le mot *tributum* (contribution) vient de *tribus* (les *tribus*) parce que cette redevance, qui était infligée à la population, était perçue dans le cadre de la tribu (*tributum*) sur chacun proportionnellement à son cens.» (trad. Collart)

L'emploi triactanciel de *tribuere* comme verbe de destination, de transfert (type *dare*), flanqué d'un bénéficiaire au datif, est secondaire et s'explique à partir de l'emploi premier: «partager (en trois)», «répartir» quelque chose entre des classes ou des individus, d'où attribuer, accorder, etc. À cela s'ajoute évidemment, le cas échéant, les modifications apportées par les préverbes. Des exemples montrent comment se fait, très simplement, le passage de «répartir une somme d'argent» à «distribuer, accorder»:

59) Si les adjectifs *probus* et *superbus* ont été thématisés, ce ne sera pas le cas dans la formation du substantif.

Cic. *Cluent. 74*: HS DCXL *quadragenis milibus nummum in singulos iudices distributis*.

«six cent quarante mille sesterces, répartis entre les juges, à raison de quarante mille par tête.» (trad. Boyancé), c.à.d. «six cent quarante mille sesterces sesterces distribués aux juges».

Même schéma d'évolution pour *dispertior*, qui va de «répartir» à «accorder»:

Cic. *Cluent. 69*: *illo absoluto pecuniam illam aut iudicibus dispertiendam aut ipsi esse redundam*.

«après son acquittement, cet argent devait être distribué aux juges ou bien lui être rendu.»

Puis, pourachever l'évolution, un bénéficiaire au datif supplante le circonstanciel introduit par *in*:

Caes. *Ciu. 1, 39, 3*: *simul a tribunis militum centurionibusque mutuas pecunias sumpsit ; has exercitui distribuit*.

«Il emprunta aux tribuns des soldats et aux centurions de l'argent, qu'il distribua à son armée.» (trad. Fabre, CUF)

### 10.3. Morphologie de *tribus*.

#### 10.3.1. La racine *\*b<sup>h</sup>ū-* dans *tribus*?

Si *tribus* désigne bien le tiers de l'effectif (masculin) de la communauté, comment en faire l'analyse morphologique ? Il apparaît d'emblée exclu de faire remonter ce mot à l'indo-européen. C'est un terme latin, au plus partagé par d'autres langues de l'Italie<sup>60</sup>; c'est un féminin, ce qui est usuel pour un nom de 4<sup>e</sup> déclinaison<sup>61</sup>. Si l'on admet que le premier élément est bien «3» (pour les Latins, si la fin de *tribus* était obscure, le début renvoyait à «3»), *tribus* est du côté de *triplex*, *tripudium*, *triceps*, *trifidus*, *tricornis*, c'est-à-dire des formations généralement motivées dans lesquelles le *i* ne s'est pas syncopé devant consonne, à la différence de ce qu'on observe dans *ter*

60) Rappelons que les désinences nominales de 3<sup>e</sup> déclinaison, nominatif mis à part, commencent par voyelle: *-em*, *-is*, *-i*, *-e*; *-ēs*, *-um*, *-ibus*. Cette dernière désinence est significative: le *i* a été extrait des ci-devant «thèmes en *-i*» pour élargir la désinence héritée *-bus*, qu'on trouve encore en tant que telle dans *būbus*, mot hors paradigme, et quelques noms de 4<sup>e</sup> déclinaison.

61) Un sort comparable a été fait à des noms de 5<sup>e</sup> déclinaison comme *dīēs*, *spēs*, *rēs*: le *ē* est radical à l'origine, mais ces noms sont traités comme ceux qui sont suffixés en *-ē* ou *-iē*, tel *māteriēs*.

< \**tris* (cf. τρίς) et *tertius*< \**tri-tios* (cf. τρίτος)<sup>62</sup>. Mais *tertius* et *ter* sont des formes héritées, tandis que *tri-* apparaît comme premier élément de composé dans les formations latines transparentes, car *tri-*, appuyé par les cas où la syncope ne se produisait pas — devant voyelle, dans *triennium* p. ex. —, est mieux reconnaissable et par conséquent mieux motivé. En tout cas, *tripudium*, avec son degré *o* — fait d’alternance rare en latin —, ou *triplex* sont certainement des formes plutôt anciennes, et pourtant, le premier élément en est bien *tri-*. Que faire ensuite du second élément de *tribus* ? Assez peu de racines semblent être possibles à cette place. Si l’on pose la racine \**b<sup>h</sup>ū-*, on ne peut assurément pas avoir un *bahuvrīhi*, car *tribus* ne signifie pas «entité qui a trois \**b<sup>h</sup>ū-*». Les composés en *tri-* sont normalement multiplicatifs ; or *tribus* signifie «tiers», et non «triple», comme l’avait fait justement remarquer Mommsen, qui était hostile à l’étymologie par *tri-* et \**b<sup>h</sup>ū-*<sup>63</sup>. *Le rapprochement, au moins direct, avec τρίφυλος ou δι-/τριφυής est donc fallacieux.* En outre, *tribus* n’est pas un adjectif, ni, semble-t-il, un ancien adjectif. Il n’existe pas non plus, en aucune langue, de nom-racine \**b<sup>h</sup>ū-* désignant la tribu en tant que telle. De toute façon, en latin, il n’y a pas de forme nominale tirée de \**b<sup>h</sup>ū-*. Cette racine a produit des formes verbales, comme on sait, on la trouve dans des éléments morphologiques, et elle apparaît comme second élément de composé, mais elle n’a pas donné de nom ni d’adjectif. On ne trouvera donc pas en latin d’équivalent de φῦλον, qui serait en *fū-*. En revanche, nous avons en latin des adjectifs composés intéressants, dont le second membre provient de \**b<sup>h</sup>ū-*: *dubius*, qui s’applique à ce qui se développe en deux branches, d’où «douteux, incertain», *probus* «qui se développe tout droit»<sup>64</sup> ou *superbus* «qui se développe au-dessus», «qui dépasse»<sup>65</sup>. Dans tous ces cas, il est évident que c’est l’élément pré-

62) On peut toujours consulter M. Lejeune, «\*aisu- “dieu” et la quatrième déclinaison italique», *BSL* 67, 1973, p. 129-137, qui traite spécifiquement de \*aisu- et non des noms de 4<sup>e</sup> déclinaison en général dans les langues italiques.

63) Michael Weiss, «Cui bono ? The beneficiary phrases of the Third Iguvine Table», in *Verba docenti. Studies in historical and Indo-European linguistics presented to Jay H. Jasenoff by students, colleagues, and friends*, éd. A. Nussbaum, Ann Arbor-New York, Beech Stave Press, 2007, p. 365-378. Exposé de la thèse de Weiss dans *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic Languages*, éd. M. de Vaan, Brill, Leyde, 2008, s.v. *tribus*.

64) Römisches Staatsrecht, III 1, p. 95 n. 2 : «Die von Pott vorgeschlagene, von Corssen gebiligte Auffassung des Wortes als eines Compositum von tres und fu-, ,Dreiwesen’, ,Dreistamm’, ist dem umbrischen wie dem lateinischen Sprachgebrauch zuwider ; die umbrische trefo hat anscheinend mit der Zahl nichts zu thun und die römische *tribus* ist sachlich nicht die Dreiheit, sondern immer das Drittheil, wie das Wort schon von den Alten gefasst wird.»

65) Parallèle à, mais indépendant (au moins pour des raisons sémantiques) de sk. *prabhū* (-bhū), *prabhavā* «qui se développe au-dessus des autres, éminent, puissant».

fixal qui porte la charge sémantique. Le second composant ne sert plus en fait qu'à adjetiviser le mot. Son importance sémantique est quasi nulle. Du point de vue fonctionnel, l'ancienne racine *\*b<sup>h</sup>ū-* n'a plus guère qu'un rôle morphologique, permettre la création d'un adjectif composé. En synchronie, elle n'est bien entendu même plus identifiable comme telle<sup>66</sup>. Elle est donc réduite de fait au rang d'élément morphologique, sorte de suffixe de formation d'adjectifs. On peut imaginer que la racine *\*b<sup>h</sup>ū-* ait connu le même sort dans la formation d'un substantif<sup>67</sup>, même si ce substantif n'a pas de parallèle. Dans *tribus*, seul l'élément initial porte l'information (c'est lui seul que les Latins rapportent à «3»). La suite ne ferait alors que donner une assise morphologique au terme ainsi créé. On obtient un sens très général pour l'ensemble, «tiers» en l'occurrence.

Un second élément de composé issu de *\*-b<sup>h</sup>ū-* devrait aboutir à *\*-bū-*, mais le latin a évité les thèmes nominaux radicaux terminés par voyelle, longue ou brève, qu'il aurait eu de la peine à décliner<sup>68</sup>. Les seuls qui existent sont des monosyllabes, à voyelle systématiquement longue, tels *uīs*, *spēs*, *rēs*. Le premier est hors paradigme. Les deux autres ont rejoint non sans hésitation la 5<sup>e</sup> déclinaison, qui concentre nombre de marginaux de la morphologie nominale latine. Sans doute le latin aurait-il pu élargir un *\*tribū-* hérité avec le suffixe *-t-*, comme il a fait pour *sacerdōs/sacerdō-t-, dōs/dōt-*, ou *pedes/ped-i-t-, eques/equ-i-t-*. Mais certaines formes originelles d'un *\*tribū-* hérité étaient viables: gén. sg *tribūs*, abl. *tribū*, nom. et acc. pl. *tribūs*, gén. pl. *tribuum*, dat.-abl. pl. *tribūbus*. Toutes ces formes sont semblables à un type paradigmatique latin, celui que nous appelons habituellement la 4<sup>e</sup> déclinaison. D'où l'absorption de *tribus* par la 4<sup>e</sup> déclinaison, moyennant un arrangement limité: le *u*, qui était radical, a été intégré à la terminaison, et il s'est abrégé. Ainsi *tribus* a-t-il pu rejoindre le type *manus* et les noms en *-tus*<sup>69</sup>. Le *trifū* (acc.) ombrien se range lui-aussi dans la 4<sup>e</sup> déclinaison, avec son gén. *trifor* < *\*trifous*, etc.<sup>70</sup>

66) Comparable à gr. ὑπερφυής ou ὑπερφίαλος.

67) Ce qui distingue nettement le cas du latin de celui du grec, où la base verbale φυ- reste reconnaissable (sauf sans doute dans ὑπερφίαλος), ou encore du sanskrit.

68) Si les adjectifs *probus* et *superbus* ont été thématisés, ce ne sera pas le cas dans la formation du substantif.

69) Un sort comparable a été fait à des noms de 5<sup>e</sup> déclinaison comme *diēs*, *spēs*, *rēs*: le *ē* est radical à l'origine, mais ces noms sont traités comme ceux qui sont suffixés en *-ē* ou *-iē-*, tel *māteriēs*.

70) On peut toujours consulter M. Lejeune, «*\*aisu-* “dieu” et la quatrième déclinaison italique», BSL 67, 1973, p. 129-137, qui traite spécifiquement de *\*aisu-* et non des noms de 4<sup>e</sup> déclinaison en général dans les langues italiques.

### 10.3.2. Explication alternative: la racine $*d^h eh_1-$ .

Une solution alternative a été proposée récemment par M. Weiss<sup>71</sup>, qui maintient le nombre «3» comme premier terme, ce qui semble raisonnable. D'après M. Weiss, le second membre serait la racine  $*d^h eh_1-$ , et il pose un adjectif  $*tri-d^h h_1-o-$  «en trois parties», comparable aux adverbes multiplicatifs sanskrits comme *dvídhā*, *trídhā*. D'abord adjetif, ce  $*tri-d^h h_1-o-$  aurait été substantivé, et aurait à cette occasion été transformé en thème en *-u-*, d'où  $*tri-d^h h_1-u-$  «tiers». La difficulté est alors de rendre compte du traitement labial de la «sonore aspirée» intérieure. Il faut admettre que  $*d^h$  intérieur devant *u* est passé à *b* par assimilation, comme cela s'est produit après *u* (*iubère* étant le cas d'école de cette évolution). De toute façon, on n'a pas d'autre exemple de  $*d^h$  intérieur devant *u*. Cette proposition de M. Weiss peut trouver un appui dans les adverbes multiplicatifs latins en *-fāriam*, *bi-*, *quadri-*, *multi-fāriam*. Le second élément peut être un dérivé en *-ārius* sur base  $*-d^h h_1-o-$ . Dans cette hypothèse, le traitement de  $*d^h$ , inattendu à l'intérieur, pourrait s'expliquer par un net sentiment de la composition du mot, qui aurait favorisé l'aboutissement spirant, normal à l'initiale (traitement probable dans *inferus*). Cela étant, la proposition de M. Weiss n'a rien qui lui permette de s'imposer définitivement.

Enfin, pour en terminer avec *tribus*, rappelons le dérivé peu fréquent *tribūlis* «qui appartient à la même tribu». En latin, on ne voit guère comme formation parallèle que *sodālis* «qui est de la même  $*soda$  (confrérie)»<sup>72</sup>, et *aequālis* «du même âge», qui est tributaire du même modèle<sup>73</sup>. Les trois sont solidaires par le sens («qui est de la même catégorie») et la forme, ils constituent un micro-système<sup>74</sup>. On peut ajouter *contubernālis*, qui com-

71) Michael Weiss, «Cui bono ? The beneficiary phrases of the Third Iguvine Table», in *Verba docenti. Studies in historical and Indo-European linguistics presented to Jay H. Jasenoff by students, colleagues, and friends*, éd. A. Nussbaum, Ann Arbor-New York, Beech Stave Press, 2007, p. 365-378. Exposé de la thèse de Weiss dans *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic Languages*, éd. M. de Vaan, Brill, Leyde, 2008, s.v. *tribus*.

72) Voir Ch. Kircher-Durand, «Les dérivés en *-lis*», in *Grammaire fondamentale du latin. IX. Création lexicale: la formation des noms par dérivation suffixale*, textes rassemblés et édités par Ch. Kircher-Durand, Peeters, 2002, p. 196-197. Les dérivés en *-ūlis* ne sont que 6, tous relevant du vocabulaire institutionnel. La séquence *-alis* s'est étendue au-delà des thèmes en *-a*. Toutefois, *sodālis* doit bien reposer sur un substantif *\*soda* disparu.

73) Voir Ch. Kircher-Durand, «Les dérivés en *-lis*», in *Grammaire fondamentale du latin. IX. Création lexicale : la formation des noms par dérivation suffixale*, textes rassemblés et édités par Ch. Kircher-Durand, Peeters, 2002, p. 196-197. Les dérivés en *-ūlis* ne sont que 6, tous relevant du vocabulaire institutionnel. La séquence *-alis* s'est étendue au-delà des thèmes en *-a*. Toutefois, *sodālis* doit bien reposer sur un substantif *\*soda* disparu.

74) Bien que *aequālis* repose sur un adjectif, non sur un substantif.

porte le même suffixe dans le même emploi, et qui est bâti non pas directement sur *taberna*, mais sur *contubernium*. Le parallèle entre *tribūlis* et *sodālis*, surtout, est intéressant. *Sodālis* est connu en emploi institutionnel dès l'inscription du *Lapis Satricanus (suodales)*, qu'on peut dater de la charnière entre 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s. av. notre ère.

## Bibliographie

*Beowulf*. Édition revue, nouvelle traduction, introduction et notes de André Crépin. Le Livre de Poche, «Lettres gothiques», 2007.

BLAIR, Peter Hunter. *An Introduction to Anglo-Saxon England*. Third edition with a new introduction by Simon Keynes. Cambridge, 2003. HMa 794ba 8°

BORD, Christophe. *Introduction à l'étude de la langue norroise (scandinave médiéval)*. Paris, L'Harmattan, 2004.

BRUGMANN, Karl. «Umbrisch purditom.» *Indogermanische Forschungen*, 18, 1905-1906, p. 531-534.

*Didrik af Berns Saga*. Éditée par C. R. Unger. Christiania, Feilberg & Landmark, 1853.

*Saga de Théodoric de Vérone*. Traduction française de Claude Lecouteux. Paris, Honoré Champion, 2001.

*Edda. Die Lieder des Codex Regius*. Éd. Gustav Neckel. 5<sup>e</sup> éd. revue et corrigée par Hans Kuhn. Heidelberg, Carl Winter, 1983.

*Guta saga. The History of the Gotlanders*. Edited by Christine Peel. Viking Society for Northern Research, University College, Londres, 1999.

*Guta saga, Histoire des Gotlandais*. Introduction, traduction, commentaires par Jean-Marie Maillefer, *Études germaniques*, 40, n°2, avril-juin 1985, p. 131-140.

*Hervarar saga ok Heiðreks*. With notes and glossary by G. Turville-Petre. Introduction by Christopher Tolkien. Viking Society for Northern Research, Londres, 1956.

*Histoire romaine*. I. *Des origines à Auguste*. Sous la direction de F. Hinard, Paris, Fayard, 2000.

MEID, Wolfgang, 1957 : «Das Suffix *-no-* in Götternamen». *Beiträge zur Namenforschung*, 8, p. 72-108 et 113-126.

— 1967: *Germanische Sprachwissenschaft III, Wortbildungslehre*. Göschen.

MIGNOT, Xavier, *Les verbes dénominatifs latins*. Paris, Klincksieck, 1969.

NADJO, Léon. «Réflexions sur les composés nominaux latins ayant comme premier membre le nombre trois.» *De lingua latina nouae quaestiones* (actes du X<sup>e</sup> Colloque international de linguistique latine, Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999), Peeters, 2001, p. 121-131.

NORDEN, Eduard. *Alt-Germanien. Völker und Namengeschichtliche Untersuchungen*. Teubner, Leipzig-Berlin, 1934.

O'BRIEN, Bruce. *God's Peace and King's Peace. The Laws of Edward the Confessor*. University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1999. M8=21041

PINAULT, Georges-Jean, 2000: «Védique dámūnas-, latin *dominus* et l'origine du suffixe de Hoffmann». *BSL* 95, p. 61-118.

*Saga de Hervör et du roi Heidrekr*. Trad. fr. par R. Boyer. Paris, Berg international, 1988.

TÄUBLER, Eugen, *Die umbrisch-sabellischen und die römischen Tribus*, Heidelberg, Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, 1929-30, 4. Abhandlung, Carl Winter, 1930.

VARRON, *De lingua Latina livre V*. Éd., trad. et comm. par J. Collart. Paris, Belles Lettres, 1954.

WOU = UNTERMANN, Jürgen. *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*. Heidelberg, Carl Winter, 2000.

ZINK, Georges. *Les légendes héroïques de Dietrich et d'Ermrich dans les littératures germaniques*. Bibliothèque de la Société des Études germaniques, III, Lyon, IAC, 1950.

## Rezime

### **Tribun i komanda nad trećinom vojske**

Ovaj rad ima za cilj da osvetli jednu institucionalnu shemu kojoj je bez sumnje odgovarala i određena praktična dimenzija. Služimo se komparativnom metodom kako bismo potvrdili značenje, a istovremeno i etimologiju reči *tribūnus*. Naspram rimskom institucionalnom terminu *tribūnus* stoji germanska oznaka, u analitičkom i tekstualnom obliku, za funkciju koja deluje sasvim uporedivo: upravljanje trećinom vojske. Povezivanje etimologije reči *tribus* sa brojem „3“, koje se javlja već u XIX veku, nije više opšteprihvaćeno jer argumenti koje nam pruža latinski jezik nisu dovoljno čvrsti — i to uprkos brojnim afirmacijama samih Rimljana, za koje se čini da ih ne treba dovoditi u sumnju. Mi se vraćamo ovom pitanju preko izvedenice *tribūnus*, čije je osnovno značenje „vođa, komandant jedne *tribus*“, u skladu sa frekventnom vrednošću sufiksa *\*-no-*. Izgleda da upravljanje trećinom vojske predstavlja funkciju koja je posvedočena počev od indoevropskog doba. Izvori koji nas upućuju na takav zaključak su *Völsunga-saga* i *Saga Hervöra i kralja Heidreka*, koje tu funkciju nedvosmisleno pominju. Čini se da je u indoevropskom kulturnom krugu grupa slobodnih ljudi, koja se pretvarala u vojsku u slučaju potrebe, imala trojnu podelu, pri čemu je svakom trećinom upravljao „vođa trećine“. Takva se situacija očito sreće i u prvobitnom Rimu, u kome je grupa građana bila trojno podjeljena, na *tribus*, pri čemu je svaka trećina bila prvobitno pod upravom jednog *tribūnus*. Do prvobitnog značenja reči *tribūnus*, a time i reči *tribus*, došli smo dakle posrednim putem, izučavanjem predstava.

# Sadržaj sveske 41 (2012)

JEAN-PAUL BRACHET	
Le tribūnus et le commandement d'un tiers de l'armée	5
ORSAT LIGORIO	
Stlat. sta berber »?«	35
IGOR JAVOR	
Pesma o štitu – prilog komparativnom izučavanju pseudo-Hesiodovog Heraklovog štita	39
ALAIN BLANCHARD	
La double mort du poète Théocrite	59
BORIS PENDELJ	
Ciceronova Druga Filipika – <i>Per contra</i> , izgovorena beseda: <i>pro et contra</i>	75
DRAGANA GRBIĆ	
Agripa, Plinije i geografija Ilirika	93
DRAGANA GRBIĆ	
O jednom nedavno objavljenom latinskom nadgrobnom natpisu	107
ÉTIENNE WOLFF	
Deux éloges de Narbonne aux IVe et Ve siècles, par Ausone et Sidoine Apollinaire	115
IL AKKAD	
Ὀντως σοι, κῦρι ἀββᾶ. Funkcija i uloga jedne partikule	131
IL AKKAD	
Knjiga o filozofu Sintipi – jedan vizantijski prevod sa sirijskog	139
VOJIN NEDELJKOVIĆ	
Cura sophi fuerant... Na tragu jednog starog citata	147
<b>PRIKAZI I SAOPŠTENJA</b>	
SANDRA ŠĆEPANOVIĆ	
V Symposium Praesocraticum	155